ASSOCIATION DES MAIRES, ADJOINTS ET PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE DE LA SARTHE

70ème Congrès Départemental

20 octobre 2018

Sablé-sur-Sarthe

Rapport d'activités pour 2017-2018 : Présentation par Christophe Chaudun, Secrétaire général

Le rapport d'activité de notre association retrace les actions menées depuis notre dernière assemblée générale du 21 octobre 2017.

- **Les réunions du Comité directeur :**

Lieu privilégié d'échanges et de débats, les réunions de notre Comité Directeur ont eu lieu les lundis :
- 4 décembre 2017,
- 19 mars 2018,
- 1er juin 2018,
- et le 31 août 2018,

le tout dans une bonne ambiance de travail, d'échanges fructueux - suivis de décisions consensuelles.

Depuis notre Assemblée générale, ont rejoint le comité directeur :
-Catherine CHEVALIER, Maire de Champagné en remplacement d'André MONNIN, ancien Maire de Poncé-Sur-Le-Loir ;
-Didier REVEAU, Maire de la Ferté-Bernard en remplacement de Jean-Carles GRELIER,
-et Stéphane LE FOLL, Maire du Mans, en remplacement de Jean-Claude BOULARD.

****

- **Initiatives et faits marquants 2017/2018 :**

1/ Assemblée générale de la FRAMEL : Fédération régionale des associations de maires et élus ligériens :

Le 14 mai 2018, la Fédération Régionale des Associations des Maires et Elus communaux et intercommunaux Ligérien (FRAMEL) s'est réunie à la Maison des Communes à La Roche-sur-Yon, pour son assemblée générale.

Cette association regroupe les 5 associations départementales de maires et présidents d'intercommunalité et porte au niveau régional les grands enjeux communs aux 5 associations membres.

Lors de cette réunion, de nombreux points ont été abordés et notamment la baisse des dotations de l'Etat, la rencontre régionale du Réseau Local, le programme « Eviter, réduire, compenser » sur la compensation foncière agricole, ainsi que les relations entretenues avec l'Association des Maires de France (AMF).

A l'issue de cette réunion et selon les statuts qui prévoient une présidence tournante par ordre alphabétique des départements, M. M. Alain DILIS, Président de l'Association des Maires, Adjoints et Présidents de communautés de la Mayenne a été élu président pour l'année à venir.

2/ Réunions de Réseau Local Sarthe :

En 2018, nous avons proposé avec la Chambre d'agriculture et le Département de la Sarthe, dans le cadre du Réseau local Sarthe, 3 sessions d'information sur le thème « **Marchés publics : comment atteindre l'objectif du local ? ».**

-Le module 1 portait sur : « Ce que permet la réglementation et recueil des attentes des participants ».

-Le module 2 : « Élaborer une cartographie des achats de denrées alimentaires. Témoignages de producteurs. « Sourcing ».

-et le module 3 : « La rédaction des cahiers des charges et l'allotissement ».

****

- **Interventions et mobilisation pour la défense des intérêts des communes et communautés de communes :**

1/ La carte scolaire 2018/2018 :

Les membres du comité directeur et le Président JOULAUD ont œuvré toute l'année 2018 auprès des services de l'éducation nationale, afin de faire entendre la voix des élus dans le projet de carte scolaire 2018-2019 proposé par le Dasen de la Sarthe.

2/ La signature de la charte agriculture et urbanisme :

Le 14 septembre 2018 lors de la Foire du Mans, le Président de la Chambre d'agriculture, le Préfet de la Sarthe, le Président du Conseil départemental et notre association représentée par Marie-Thérèse LEROUX, 1ère Vice-présidente ont signé la Charte Agriculture et Urbanisme.

Cette Charte pilotée par l'Etat et la Chambre d'agriculture, vise à fournir aux élus des collectivités ainsi qu'aux acteurs de l'aménagement un document de référence énonçant des principes de prise en compte de l'agriculture dans les documents de planification.

Sans portée règlementaire, ce document constitue un outil pratique rassemblant des principes, des références règlementaires ainsi que des outils et préconisations lors de l'élaboration des documents d'urbanisme.

Un travail partenarial, conduit par la DDT et la Chambre d'Agriculture, a été mené depuis le début de l'année, en lien notamment avec :

- un comité de pilotage, présidé par le Préfet et le Président de la Chambre, regroupant les sénateurs, les députés, le Conseil départemental, l'Association des maires, le CAUE, l'INAO ;

- un comité technique regroupant les techniciens de ces entités ;

- des réunions d'échanges thématiques : CCI, CDOA, CDPENAF, professionnels de la viticulture...

Ce document sera présenté aux élus lors de réunions d'information destinées à répondre à leurs interrogations.

****

- **Réunions animées par la directrice et la directrice par intérim :**

Tatiana DUPONT, notre Directrice juriste, intervient régulièrement, quand elle est sollicitée à la demande des élus et des agents territoriaux, dans son rôle d'accompagnement et de conseil des communes et des communautés de communes sarthoises.
Pendant son congé maternité, c'est Juliette GUIVARC'H, la directrice par intérim, qui a assumé cette mission.

1/ Intervention sur les missions de la caisse des écoles :

Le 14 décembre 2017, Juliette GUIVARC'H est intervenue à la demande de la DDCS de la Sarthe, lors d'une réunion du réseau animation jeunesse, à Arnage sur les missions de la caisse des écoles.

2/Réunions des DGS et secrétaires de mairie :

Notre directrice est invitée à intervenir à chaque réunion des DGS et secrétaires de mairie du département.
Elle doit intervenir l**e 9 octobre 2018** à La Chapelle-du-Bois lors de la réunion des DGS et secrétaires de mairie sur les sujets d'actualité.

3/ Réunion lors de conseils municipaux :

Juliette et Tatiana sont intervenues, à la demande des élus sarthois, **afin d'animer des réunions d'information ou lors de conseils municipaux et intercommunaux** sur le thème des communes nouvelles :
-A Téloché, le 6 novembre 2017 ;
-A la Communauté de communes du Sud est du Pays Manceau, le 13 février 2018 ;
-A Neuvy-en-Champagne le 24 avril 2018.

4/ Animation du groupe de travail pour les nouveaux élus :

Depuis mars 2014, **un groupe de travail pour les nouveaux élus a été créé,** sur suggestion de Marc FOUQUET, Maire de Dollon. Celui-ci en est l'élu-référent.
Ce groupe s'articule autour des problématiques des nouveaux élus. Il vous permet d'échanger sur vos expériences, d'aborder ensemble des thématiques et de nous faire remonter les difficultés que vous rencontrez.

Il est ouvert à tous les nouveaux élus. D'ailleurs, certains nous rejoignent au fur et à mesure des thématiques abordées.

Ce groupe est animé par notre directrice, Tatiana DUPONT.
Il s'est réuni 4 fois depuis notre dernière AG d'octobre 2017, en soirée **de 19h00 à 21h00,** dans nos locaux.
Les thèmes abordés étaient les suivants :
-Les maisons de service au public avec le retour d'expériences de Daniel COUDREUSE, maire de Brûlon,
-La commune nouvelle : présentation et retour d'expérience par l'Association des maires du Maine-et-Loire,
-Le PLUi et le financement,
-Le prélèvement à la source, le RGPD et l'action sociale pour le personnel communal.

****

- **Interventions du Président :**

Marc JOULAUD, en tant que Président de l'association, est intervenu **le 7 novembre 2017** à la CRET (conférence régionale de l'emploi territorial) à Angers, dans un atelier intitulé : « Dans un contexte d'évolutions constantes, les problématiques du management en collectivités territoriales : regards croisés d'élus, de DGS, de DRH et d'experts, avec la mise en perspective des enjeux à venir ».

****

- **Les Partenariats annuels** :

- **Depuis 2015**, nous avons initié des partenariats avec des entreprises.
- Nous allons d'ailleurs renouveler, lors de notre assemblée générale de ce matin, la convention partenariale pour 2 ans avec **Enédis.** Celle-ci sera signée avec le directeur Jean-Jacques JOUANGUY.

-La convention signée avec **Grdf** lors notre AG du 21 octobre 2017 se poursuit.
-Ainsi que celle signée avec le **groupe la Poste,** lors du congrès des maires à Paris en novembre dernier.
-Enfin celle avec **Véolia** a également été renouvelée en novembre 2017 pour une durée de 2 ans.

- **Les Partenariats pour notre assemblée générale** :

- Depuis l'an dernier, nous accueillons lors notre congrès départemental des partenaires durant toute la matinée : ils disposent d'un stand dans la salle principale de l'assemblée générale. Ils seront présents à vos côtés lors de l'accueil café, du cocktail ou du déjeuner.
Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir : **La Chambre des Notaires, l'UGAP et le Crédit Mutuel** qui a renouvelé sa participation initiée l'an dernier.

****

- **Les deux principaux domaines d'activité traités par notre association** :

  - le conseil et la documentation
  - la formation et l'information

Votre association a pour rôle de faciliter à ses adhérents l'exercice de leurs fonctions, notamment au travers de l'information.

1°) Conseil et documentation :

Le conseil juridique demeure l'activité principale de l'Association des maires, adjoints et présidents d'intercommunalité de la Sarthe.

Face à la complexité des textes régissant l'action des collectivités locales, les élus et leurs collaborateurs interrogent au quotidien notre directrice, qui est la juriste de notre association, pour assurer la sécurité juridique de leurs actes.

Cette année encore, nous allons dépasser, d**'ici la fin de l'année 2018, les 750 questions.**

2°) Formation et Information :

D'octobre 2017 à septembre 2018, nous vous avons proposé :

- **10 journées** complètes de formations auxquelles **86 élus** ont participé,

- **26 réunions d'information** suivies par **893 élus et agents territoriaux**.

a) Les thématiques des réunions d'information :

J'attire votre attention sur le fait que les réunions d'information sont le plus souvent décentralisées sur notre département et démultipliées (de 2 à 5 réunions sur l'ensemble du territoire sur un même sujet).

Depuis notre Assemblée Générale d'octobre 2017 ,voici les thèmes qui ont été abordés.

- *Le 20 novembre 2017,* Tatiana et Juliette de l'Association ont présenté aux élus et agents, « **les évolutions en matière de PACS et l'ensemble des nouveautés en matière d'Etat civil** ».

-*Les 8, 14 et 27 novembre 2017*, nous vous avons proposé 3 réunions d'information sur « **les référents tempête** » en partenariat avec Enédis.

- *Le 30 novembre 2017,* nous avons participé à l'organisation de la Journée *«* **Jardiner sa ville ou son village : le sol** *»*, en partenariat avec le CAUE de la Sarthe et Sarthe Habitat.

- *Les 2 et 9 décembre 2017,* nous vous avons proposé 2 matinées sur : **« Les manifestations sportives réglementées »,** co-animées par l'ANPAA, le CDOS de la Sarthe et notre association.

- Les rencontres partenariales des finances locales *: Les 12 décembre 2017, 9 et 11 janvier 2018,* 4 sessions des 2èmes rencontres partenariales des finances locales ont été organisées avec les services de la DDFIP de la Sarthe et le Centre de gestion de la fonction publique territoriale. Ces réunions sont destinées aux agents des communes et des communautés de communes.

-*en avril 2018*, ce sont 4 nouvelles sessions qui ont été proposées.

-*en juin 2018*, 3 sessions de manière délocalisée suite à la demande d'agents.

- et *en octobre 2018*, 3 sessions des 5èmes rencontres partenariales vont avoir lieu.

Ces rencontres ont pour objet d'informer les agents des collectivités de l'actualité en matière de finances locales et surtout de répondre à leurs interrogations.

- *Le 22 février 2018*, nous avons été partenaire d'une journée sur le thème : **« Revitalisation des centres-bourgs et transition écologique** », à Brûlon avec GRDF, les CAUE de la Sarthe et de la Mayenne et l'Association des Maires de la Mayenne.

- *Les 5, 10 et 16 avril 2018*, nous vous avons proposé 3 sessions d'information sur le thème : **« Le prélèvement à la source »,** animées par les services de la DDFIP de la Sarthe.

-*Le 6 juin 2018*, une réunion d'information a été organisée sur : **« Les financements européens et la politique d'appel à projets de l'Union européenne. Comment les collectivités peuvent-elles s'insérer dans ces dispositifs ? »** à Rouillon, avec votre député européen, Marc JOULAUD.

- *Le 12 septembre 2018*, dans le cadre du partenariat avec le groupe LA POSTE, nous vous avons proposé « **une soirée d'information consacrée à la question des territoires et des finances** ». La Banque Postale est intervenue pour vous aider à établir un diagnostic financier de votre commune et définir votre capacité d'investissements.

-Le *25 septembre dernier*, La Fédération Départementale des Travaux Publics de la Sarthe et l'Association des Maires, Adjoints et Présidents d'intercommunalité de la

Sarthe ont organisé une Rencontre des Collectivités locales et des Travaux Publics qui a rassemblé une centaine d'élus, techniciens et chefs d'entreprise sur le thème : « **La nouvelle réglementation anti-endommagement DT DICT** ».

b) <u>Les formations :</u>

Nous vous indiquons que l'Association des maires, adjoints et présidents d'Intercommunalité de la Sarthe dispose de **l'agrément de formation du Ministère de l'Intérieur depuis 2001. Cet agrément a été renouvelé en 2015 pour 4 ans.**

<u>Les thèmes, qui vous ont été proposés, sont les suivants</u> :
- **Comment annoncer un décès ?** le 26 octobre 2017. La formatrice était Mme Sylvestre,
- **Anticiper et gérer les conflits** les 7 novembre 2017 et le 25 janvier 2018, par Mme Deniau,
- **Prendre la parole en public** le 7/12/2017 et le 11/09/2018, par Mme Deniau,
- **La législation funéraire** le 8 décembre 2017, par Mme Sylvestre,
- **Les essentiels des finances publiques locales**, le 17 janvier 2018 avec la société Polyvalences,
- **La reprise des concessions** le 19/02/2018 avec Mme Sylvestre,
- **Manager son équipe municipale** le 27 mars 2018, par Mme Deniau,
- **Le règlement du cimetière** le 9/04/2018, par Mme Sylvestre.

****

- **Organisation de congrès :**

1°) Congrès des Maires, Adjoints et Présidents d'intercommunalité de la Sarthe le 21 octobre 2017 à Sillé-le-Guillaume :

Notre assemblée générale en 2017 s'est déroulée à Sillé-le-Guillaume. 750 congressistes ont participé à cette matinée et 330 sont restés au déjeuner.

2°) Déplacement au congrès des maires à Paris les 22 et 23 novembre 2017 :

Comme tous les ans, nous avons organisé un déplacement à Paris pour le congrès national des Maires. Celui-ci s'est déroulé le mercredi 22 et jeudi 23 novembre 2017. D'ordinaire, le déplacement se déroule sur les journées du mardi et du mercredi. Nous avions changé les jours, afin de permettre aux élus d'être présents à la clôture, le Président de la République étant annoncé.

21 élus se sont joints à nous pour le déplacement.

Sur les 3 jours, ce sont plus d'une cinquantaine de maires et adjoints qui se sont déplacés pour l'occasion.

****

- **Les représentations au sein des commissions :**

Une autre mission de l'Association des maires, adjoints et présidents d'intercommunalité de la Sarthe consiste **dans la désignation d'élus locaux dans des instances de réflexion et de décision.**
Mais aussi à la participation du Président dans ces commissions.

En effet, l'association doit **nommer des représentants des communes et des communautés de communes** dans plus de 90 conseils, comités, commissions ou groupes de travail au niveau départemental, régional ou national.
Ces désignations sont très lourdes d'enjeux. C'est de la pertinence de ces désignations que dépend, en partie, la défense efficace des intérêts des adhérents de l'association.

Je tiens donc à remercier très chaleureusement tous les élus qui ont accepté de donner un peu de leur temps pour travailler au sein de ces commissions.

Pour conclure, je voudrais insister auprès de vous sur le fait qu'une association ne vit que par l'activité et le dynamisme de ses membres.

Merci donc de vos suggestions, de votre engagement, pour nous aider à répondre au mieux à vos attentes, dans l'intérêt de nos administrés.